

# INFO



## Pour une bonne tarification de la restauration scolaire dès la rentrée.

Madame, Monsieur,

Dans les écoles maternelles et élémentaires, la tarification des repas en restauration scolaire est adaptée à chaque famille, en fonction de ses ressources.

Jusqu'à présent, il était demandé à chacune des familles de nous fournir une attestation de droits CAF (une attestation de Quotient Familial) afin de moduler la facturation de chacun. Cela ne vous sera plus demandé désormais !

En revanche, dans un objectif de simplification, le service facturation de la Ville de Saint-André a mis en place une procédure automatisée d'échanges d'information avec la Caisse d'Allocations Familiales. C'est une procédure sécurisée et authentifiée par l'Etat qui vous simplifiera la vie.

Pour adapter les tarifs de restauration scolaire à votre situation, et ceci dès la rentrée de septembre 2025, **nous vous demandons dès à présent d'accomplir cette démarche en ligne :**

- 1- Accéder à votre portail famille aux moyens de votre login et de votre mot de passe (en cas d'oubli : cliquer sur « mot de passe oublié »)**
- 2- Vérifier ou ajouter votre numéro d'allocataire CAF et de désigner le parent allocataire.**
- 3- Vérifier vos informations personnelles, adresse postale, téléphone, identité des enfants**
- 4- Valider vos changements**

Nous vous demandons d'avoir accompli ces démarches entre maintenant et le 30 septembre, délais de rigueur.

Les services de la Ville procéderont à une actualisation de vos tarifs par ce moyen pour la première facturation de l'année scolaire.

Il vous appartiendra ensuite, au cours de l'année, de nous signaler toute évolution de vos revenus et de nous demander d'actualiser votre compte. Pour cela, un simple email à [facturation@ville-saint-andre.fr](mailto:facturation@ville-saint-andre.fr) suffira.

**Cas particulier : si vous n'avez pas ouvert de droits CAF** pour nous communiquer un numéro d'allocataire, vous pouvez envoyer votre dernier avis d'imposition via votre Portail Famille.

Nous vous souhaitons un agréable été.

*Le service facturation  
Ville de Saint-André*